

Conseils d'in-discipline

Parmi les innombrables leçons contenues dans l'œuvre de Pierre Bourdieu qui ont contribué à la formation de nos *habitus* scientifiques comme de ceux de centaines d'autres chercheurs, l'une entre plus particulièrement en résonance avec nos trajectoires et, pour cette raison, fera l'objet de cette contribution. Cette leçon est, si l'on peut dire, un conseil d'in-discipline, soit une incitation à un effort constant pour s'affranchir des catégories de pensée préconstituées dans et par les découpages des institutions académiques qui, trop souvent, bornent la pratique scientifique, reproduisant et-ou cautionnant les catégories doxiques de vision du monde social. Cette évocation sera pour nous à la fois l'occasion de dire une (petite) partie de notre dette, et d'accomplir une forme d'hommage en actes en exerçant le retour réflexif sur nos propres pratiques que Pierre Bourdieu n'a cessé de préconiser, et de réaliser pour lui-même.

L'irrespect revendiqué des frontières disciplinaires est inscrit dans la trajectoire de Pierre Bourdieu lui-même, qui passe de la philosophie au travail ethnographique de terrain pour fonder ce qui deviendra un système majeur de la pensée sociologiqueⁱ. Elle se retrouve dans des textes méthodologiques ou de portée générale. *Le métier de sociologue* rappelle à propos des spécialités internes à la sociologie combien les conflits de frontières et les "partitions réelles du réelles" découpant les domaines de l'investigation scientifique à partir des catégories de la sociologie spontanée ("sociologie de la famille ou sociologie du loisir, sociologie rurale ou sociologie urbaine, sociologie des jeunes ou sociologie de la vieillesse") constituent des obstacles à la construction de l'objet scientifiqueⁱⁱ. Il reviendra plus tard sur son effort pour

conjurer les risques du morcellement des sciences sociales. “ Je n’ai pas cessé de lutter, rappelle-t-il ainsi dans *Réponses*, contre les frontières arbitraires, qui sont le pur produit de la reproduction scolaire et n’ont aucun fondement épistémologique, entre la sociologie et l’ethnologie, la sociologie et l’histoire, la sociologie et la linguistique, la sociologie de l’art et la sociologie de l’éducation, la sociologie du sport et la sociologie de la politique, etc. ”ⁱⁱⁱ. Bien plus qu’au développement des rapports entre la sociologie et les autres sciences sociales, c’est à la constitution d’une science sociale unifiée qu’il s’est attelé. “ Il m’est difficile de dire, explique-t-il à l’occasion d’un dialogue sur l’histoire et la sociologie, ce que pourraient être les rapports entre disciplines, histoire, ethnologie, sociologie et même économie, qui, selon moi, sont artificiellement séparées et devraient être unifiées. [...] Je peux dire qu’un de mes combats les plus constants, avec *Actes de la recherche en sciences sociales* notamment, vise à favoriser l’émergence d’une science sociale unifiée, où l’histoire serait une sociologie historique du passé et la sociologie une histoire sociale du présent. ”^{iv} C’est aussi dans cette perspective que doivent être resitués les travaux menés ou suscités par Pierre Bourdieu sur l’“ Histoire sociale des sciences sociales ”^v : analyser la genèse des disciplines permet de montrer ce que ces évidences historiquement constituées peuvent avoir d’arbitraire et constitue, partant, une invite à en dépasser les limites objectivées dans les institutions et incorporées dans les *habitus* académiques^{vi}.

Cette vision unifiée des sciences sociales (de “ la ” science sociale) ne procède en l’espèce pas d’un projet abstrait mais s’inscrit au cœur de la pratique scientifique. Elle est liée à la multiplicité des objets et domaines de connaissance qui caractérise l’œuvre de Pierre Bourdieu. À chaque fois, il a pu démontrer les limites intellectuelles

auxquelles exposent les limites institutionnelles imposées par la division sociale du travail intellectuel. Sa sociologie de la langue, du droit, de la littérature ou plus récemment de l'économie, pour ne prendre que ces exemples, l'a en effet conduit à voir autrement des objets auparavant bornés par des traditions académiques. L'ouverture du regard rendue possible par sa construction de concepts transposables et leur usage sur des terrains particulièrement diversifiés a dans le même temps contribué à subvertir à peu près toutes les barrières derrière lesquelles les observateurs des pratiques et productions humaines préservent leurs chasses gardées, de l'histoire de l'art au droit, de l'analyse politique aux études littéraires, de la linguistique à l'économie. Chacune de ces disciplines a, en retour, intégré sous des formes et avec une intensité variables ce formidable renouvellement de perspective.

Cette entreprise, pour cette raison même qu'elle remet en cause des exclusives conquises dans des luttes d'institution autant que dans des controverses scientifiques, ne peut apparaître qu'impérialiste aux yeux de ceux dont la position dépend de la préservation du monopole de ce qui a été construit comme spécialité. (Elle n'a au demeurant que très peu de choses en commun avec la célébration molle des vertus de l' "interdisciplinarité", qui avalise *de facto* les partages institués et satisfait davantage les instances administratives férues de "décloisonnement" et de "collaborations" que les exigences intellectuelles.) On doit cependant moins y voir une volonté hégémonique que l'une des expressions d'un projet intellectuel d'ensemble : la subversion des frontières disciplinaires n'est en effet qu'un aspect de la remise en cause généralisée des catégories de pensée constitutives de "l'inconscient académique" (les clivages

nationaux entre traditions et modes de pensée, l'opposition entre théorie et empirie ou encore la hiérarchie sociale et universitaire des objets de recherche).

Si nous avons pu entendre avec une intensité particulière les conseils d'in-discipline de Pierre Bourdieu, c'est sans doute d'abord parce que nos premiers pas de chercheurs se sont déroulés dans un environnement institutionnalo-intellectuel propice à la remise en cause des évidences disciplinaires. Ce type de question se pose en effet vraisemblablement moins à ceux qui ont suivi un cursus de sociologie qu'à nous qui avons été formés à un carrefour disciplinaire autant qu'à une discipline : la science politique. C'est d'abord le cas en raison de la genèse très particulière cette discipline, où se mêlent l'héritage de la " culture générale " et des sciences appliquées des fonctions de gouvernement (" les sciences politiques ") à celui des applications de la sociologie à des objets politiques (comme la sociologie électorale). C'est le cas aussi du fait du caractère très hybride et éclaté des perspectives regroupées sous cette bannière qui apparaît, du coup, d'autant plus conventionnelle : de la philosophie politique à la sociologie la plus empirique, du commentaire électoral " à chaud " à la grande théorie des relations internationales, des approches très juridiques du fonctionnement des institutions aux travaux les plus en phase avec les avancées récentes des sciences sociales.

En ce qui nous concerne, les premiers objets sur lesquels on a été amenés à travailler, liés aux choses de la " culture ", n'ont fait que développer nos dispositions à la remise en cause des frontières constituées^{vii}. Nos thèses respectives nous ont ainsi conduits à tenter de nous affranchir des partages routinisés des objets et des modes d'approche.

L'une portait sur un objet quelque peu "hétérodoxe" eu égard aux frontières traditionnelles de la science politique : les conditions de production et de réception, mais aussi les usages sociaux et politiques de l'œuvre autosociobiographique d'Annie Ernaux. L'autre, sur la politique culturelle, partait d'un objet *a priori* plus "classique" en science politique, mais l'a traité en mobilisant bien d'autres outils que ceux de la seule "analyse des politiques publiques", et en particulier ceux de la sociologie de la culture forgés par Pierre Bourdieu, pour rendre compte des conditions d'institutionnalisation d'une définition étatique de la culture.

Susceptibles de rendre compte tant des conditions d'émergence, d'autonomisation et de structuration des champs artistiques face aux pouvoirs temporels, que des luttes symboliques qui les traversent, mais aussi du sens et de la forme même des œuvres, les perspectives théoriques développées par Pierre Bourdieu et les pistes de recherche qu'il n'a eu de cesse de proposer nous ont dans les deux cas aidés à réconcilier ce que d'ordinaire on sépare : analyse externe et analyse interne pour une contribution à la "science des œuvres"^{viii} ; sociologie de l'art et de la politique dans la perspective d'une analyse de l'économie symbolique des rapports sociaux.

Car les champs de production symbolique, terrains par excellence de la dénégarion du social, constituent bel et bien, à l'instar des autres champs, des espaces structurés par des rapports de force plus ou moins euphémisés, où la violence symbolique s'exerce puissamment. Ainsi considérée, comme Pierre Bourdieu le dit lui-même, la sociologie de la culture est de part en part une sociologie politique, si l'on ne réserve pas l'usage de

ce terme à l'espace restreint des affrontements entre professionnels de la politique pour lui conférer son sens élargi d'organisation des rapports de pouvoir.

Les positions successivement occupées, recherchées et/ou “manquées” par un producteur symbolique dans les hiérarchies professionnelles du (des) champ(s) spécifique(s) dont il relève, eux-mêmes soumis à d'incessantes transformations, apparaissent ainsi indissociables de ses prises de position, dont ses créations artistiques constituent un aspect. Même si son apport dans ce domaine n'est pas celui le plus fréquemment mentionné, on sait que la littérature, lieu nodal de production de la croyance, a constitué l'un des champs d'exploration privilégiés du sociologue^{ix}. Et il ne fait pas de doute que la démarche qu'il a initiée présente de multiples intérêts pour la science politique. On se bornera ici à en rappeler un : à l'instar des produits littéraires, les discours politiques sont aussi des produits symboliques, lettrés ; dans la mesure où l'on sait que la compétence politique croît avec le niveau culturel, progresser dans la connaissance des appropriations concrètes d'une œuvre littéraire par des lecteurs différemment situés dans l'espace des rapports de classe peut permettre par analogie - *i.e.* en repérant les différences dans les ressemblances - de fournir des grilles de lecture et des clefs d'analyse heuristiques, transposables dans le domaine de la réception des produits politiques, *terra* encore largement *incognita*, tant en communication qu'en sociologie politique.

D'un point de vue plus général, la théorie de la violence symbolique au cœur de la sociologie de Pierre Bourdieu est exemplaire de cette unité des enjeux dont doivent rendre compte sociologie de la culture et sociologie politique ; unité que l'on a, pour les

raisons qu'on a dites, tout particulièrement expérimentée en pratique dans nos travaux. Forcée à partir de l'analyse des institutions de la culture légitime, Pierre Bourdieu a poursuivi l'usage de cette théorie pour élaborer sa sociologie de l'État, qui restera malheureusement l'un de ses projets inachevés. En s'en inspirant pour traiter des rapports qu'entretiennent ces deux univers par excellence des luttes pour dire le monde social que sont l'art et la politique, nous ne pouvions qu'éprouver la nécessité pratique de nous affranchir de la répartition bien réglée de ces domaines de recherche.

Au-delà de cette manière de penser les liens entre culture et politique qui ont occupé nos premiers travaux, la sociologie de Pierre Bourdieu nous a très rapidement incités à ne pas opter pour le confort du " spécialiste " de tel ou tel objet, pour nous confronter à d'autres terrains, d'autres problématiques : la domination masculine, le traitement de la misère, les représentations du populaire, le rapport à la langue, etc. C'est d'autant plus le cas que, si elle nous incitait à la curiosité, cette sociologie nous offrait aussi les moyens de mettre en cohérence ce qui, sans elle, aurait pu conduire au Bouvard-et-Pécuchetisme, pour employer une référence littéraire chère à Pierre Bourdieu.

Cela n'a toutefois pas toujours été sans mal. Si les conseils d'in-discipline avaient tout pour nous satisfaire intellectuellement, ils n'ont pas toujours rendu facile notre positionnement dans le champ académique, structuré qu'on le veuille ou non selon d'autres logiques que celles de la recherche. On se contentera sur ce point de citer une nouvelle fois Pierre Bourdieu qui, comme si souvent, a su mettre en mots et en concepts des sensations et réflexions diffuses, expérimentées dans le for intérieur, à la première personne : " la sociologie, science de l'institution et du rapport, heureux ou malheureux,

à l'institution, suppose et produit une distance insurmontable, et parfois insupportable, et pas seulement pour l'institution ; elle arrache à l'état d'innocence qui permet de remplir avec bonheur les attentes de l'institution ”^x.

@@@@

On pourrait terminer là-dessus, ou alors poursuivre davantage dans l'esprit de ta *coda* sur les prolongements de tout cela d'un point de vue plus “ politique ”.

Voilà par exemple ce que pourrait être l'argument :

PB a montré comment les allégeances disciplinaires pouvaient fonctionner comme un des vecteurs de la soumission à l'ordre étatique : pour expliquer comment “ l'État crée les conditions d'une orchestration immédiate des habitus qui est elle-même le fondement d'un consensus sur cet ensemble d'évidences partagées qui sont constitutives du sens commun ”, il prend ainsi entre autres exemples “ la division du monde universitaire en disciplines [qui] s'inscrit sous forme d'habitus disciplinaires générateurs d'un accord entre les spécialistes qui est responsable même de leurs désaccords et de la forme dans laquelle ils s'expriment et qui entraîne aussi toutes sortes de limitations et de mutilations dans les pratiques et les représentations, et de distorsions dans les rapports avec les représentants d'autres disciplines. ” (*Méditations pascaliennes*, p. 210. cf. aussi p. 218, sur l'analyse historique des catégories instituées - comme les disciplines et les spécialités - comme nécessité pour la rupture avec les “ automatismes de pensée ” garantis par l'État).

Ont le voit particulièrement bien pour l'économie (*Les structures sociales de l'économie*, p. 257-258) ou, au lieu d'une science sociale unifiée, la distinction entre sociologie et économie est bien faite pour donner toute la force de l'évidence que confère cette "reconnaissance" dans l'ordre de la connaissance scientifique de la séparation entre le "social" et l'"économique", et donc pour considérer comme naturelle la financiarisation de l'économie et conduire à la cécité tant aux fondements et effets sociaux des politiques économiques qu'aux fondements et effets économiques des "problèmes sociaux" qu'elles contribuent à générer (santé, délinquance, etc.).

On pourrait argumenter sur le même mode à propos de la coupure entre le politique et le social à laquelle expose la séparation entre sociologie et science politique.

Ça pourrait nous conduire à terminer comme tu le faisais sur "la capacité de s'indigner".

ⁱ Pierre Bourdieu évoque la logique de ses déplacements disciplinaires notamment dans "Confessions impersonnelles" (*Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 44 et suivantes) et "Esquisse pour une auto-analyse" (*Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 184 et suivantes).

ⁱⁱ Bourdieu Pierre, Chamboredon Jean-Claude, Passeron Jean-Claude, *Le métier de sociologue*, Paris, la Haye, EHESS, Mouton, 1983 (1968), spécialement p. 51-52.

ⁱⁱⁱ Bourdieu (P.), *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 124-125.

^{iv} Bourdieu (P.), "Sur les rapports entre la sociologie et l'histoire en Allemagne et en France" (entretien avec Lutz Raphaël), *Actes de la recherche en sciences sociales*, 106-107, mars 1995, successivement p. 108 et p. 111.

^v Voir notamment *Actes de la recherche en sciences sociales*, numéros 106-107 et 108, 1995.

^{vi} Pour un exposé des principes d'analyse des disciplines dans la sociologie du champ scientifique, voir plus généralement *Science de la science et réflexivité*, p. 128-136.

^{vii} Il faudrait de très longs développements pour préciser le rôle complexe que joue la sociologie de Pierre Bourdieu dans la science politique (française au moins). Cette contribution n'en n'a pas l'ambition.

^{viii} Bourdieu (P.), “ Pour une science des œuvres ”, in *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

^{ix} Voir notamment *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

^x Bourdieu (P.), *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 1982, p. 8.